

COMMUNIQUE DE PRESSE

La Fondation Beau-Site rejoint la Fondation Eben-Hézer, qui se donne également une nouvelle gouvernance

Lausanne et Clarens, le 25 novembre 2021 – En 2022, la Fondation Eben-Hézer absorbera la Fondation Beau-Site, dont les activités actuelles (EMS Beau-Site, Montbrillant, Le Maillon, Coteau-Muraz) seront regroupées avec celles du Home Salem. Pour la Fondation Eben-Hézer, cette fusion permet de créer sur la Riviera un pôle multisites efficient et de haut niveau dans le domaine gériatrique, parallèlement à ses activités dans le domaine de l'accompagnement des personnes en situation de handicap. La gouvernance de la fondation Eben-Hézer est par ailleurs modernisée et revue (projet REVIGO), notamment pour favoriser les synergies entre institutions « handicap » et « gériatrie ».

Les activités et le patrimoine immobilier de la Fondation Beau-Site seront formellement transférés dans leur intégralité et sans aucune contrepartie financière, au sein de la Fondation Eben-Hézer au 1^{er} janvier 2022. Les deux Conseils de fondation ont validé début novembre le principe d'une fusion complète par absorption de la Fondation Beau-Site au sein de la Fondation Eben-Hézer.

Employant ensemble près de 350 collaboratrices et collaborateurs, les 4 EMS actuels de la Fondation Beau-Site à Clarens (Beau-Site, Montbrillant, Le Maillon, Coteau-Muraz) et l'EMS Home Salem à St-Légier-La Chiésaz de la Fondation Eben-Hézer formeront sur la Riviera un pôle multisites et multi-prestations (long séjour, court-séjour, accueil temporaire, logements protégés, livraison de repas, etc.) d'envergure et de qualité. La mise en place opérationnelle de la nouvelle organisation unifiée débutera d'ici la fin de l'année 2021 et se concrétisera progressivement en 2022 dès approbation des autorités compétentes. Les activités seront maintenues, sans suppression d'emplois.

Pour la Fondation Eben-Hézer, l'intégration de la Fondation Beau-Site est l'aboutissement d'une réflexion en profondeur sur le développement souhaité de ses activités dans le domaine gériatrique, parallèlement à celles dans le domaine du handicap pour personnes adultes (près de 900 collaborateurs à Eben-Hézer Lausanne et à la Cité du Genévrier à St-Légier), qui reste sa première mission. Le vieillissement partout constaté des bénéficiaires des établissements socio-éducatifs rend notamment toujours plus pertinent l'intégration de compétences spécialisées dans l'accompagnement des personnes âgées.

Facilitée par un large socle de valeurs communes, cette fusion est d'abord une adaptation stratégique à l'évolution du paysage et des enjeux médico-sociaux. Le secteur privé d'intérêt public, aux fortes racines régionales et à la vocation d'accompagnement chevillée au corps, doit en effet prendre ses responsabilités dans un contexte où les attentes sont de plus en plus fortes. Les Fondations Eben-Hézer et Beau-Site croient aussi que les institutions accueillant des personnes avec une déficience intellectuelle ou limitées dans leur autonomie en raison du grand âge offriront un accompagnement global encore meilleur si le partage de savoir-faire entre elles est favorisé.

Adaptation de la gouvernance de la Fondation Eben-Hézer

Menée parallèlement à l'étude du projet de fusion, une réforme statutaire de la gouvernance (REVIGO) a également été adoptée par le Conseil de la Fondation Eben-Hézer et entrera aussi en vigueur au 1^{er} janvier 2022. Parmi les principaux changements, on peut noter l'élargissement possible jusqu'à 21 membres du Conseil de fondation et la création en son sein d'une Commission permanente « Ethique et vie sociale », la création d'un Comité exécutif de 5 à 9 membres, et enfin la création d'une Direction générale formée, notamment, par les directeurs d'institutions et le secrétaire général actuels de la Fondation.

Cette nouvelle gouvernance permettra aussi une bonne intégration de la Fondation Beau-Site au sein de la Fondation Eben-Hézer.

Pour de plus amples informations :

M. Pierre Rochat, président des Conseils de la Fondation Eben-Hézer et de la Fondation Beau-Site – 079 448 67 02

M. Philippe Ischi, secrétaire général Fondation Eben-Hézer – 021 558 20 22 – philippe.ischi@eben-hezer.ch

La Fondation Eben-Hézer

Active dans le domaine du grand âge et du handicap, la Fondation Eben-Hézer poursuit la même mission depuis sa création en 1899 : offrir aux personnes en perte d'autonomie ou en situation de handicap le meilleur cadre de vie et d'épanouissement possible. La Fondation Eben-Hézer regroupe au total trois institutions, réparties entre Lausanne et St-Légier :

- L'EMS Home Salem, à St-Légier, accompagne plus de 120 personnes âgées en long séjour, court séjour, en accueil temporaire et en logements protégés, et emploie plus de 120 collaboratrices et collaborateurs
- Eben-Hézer Lausanne et la Cité du Genévrier, à St-Légier, accueillent à elles deux près de 500 personnes en situation de handicap mental et emploient près de 900 collaboratrices et collaborateurs.

www.eben-hezer.ch

La Fondation Beau-Site

Créée il y a plus de 50 ans et constituée en fondation en 1983, l'institution a pour but l'exploitation de quatre établissements médico-sociaux et diverses missions en lien avec la personne âgée, dont l'accueil en long séjour, la psychiatrie de l'âge avancé, le court-séjour et l'accueil de jour. La Fondation Beau-Site héberge et accompagne quotidiennement près de 185 personnes et emploie plus de 200 collaboratrices et collaborateurs.

www.fondationbeausite.ch

Fondation Eben-Hézer

Chemin de Rovéréaz 25
CP 163 - 1000 Lausanne 12

Fondation Beau-Site

Chemin du Crépon 32
1815 Clarens